

Pour ce dimanche 13 mai, dernier de nos 4 jours, nous vous proposons une boucle Chantonnay-Chantonnay, sur le territoire communal et sur les communes avoisinantes au nord-ouest et à l'ouest.

Départ direct donc du Gymnase Clemenceau (pas de bus). Une fois sortie de la ville, vous quittez vite le bitume pour des sentiers pédestres parfois nouveaux (vers « La Roulière »), par fois anciens (vers « Les Clous »). Le point choisi pour le 1<sup>er</sup> ravito , « La Fontaine de La Culère » avec son lavoir est un lieu prisé des promeneurs chantonnaisiens.

Quittons maintenant Chantonnay pour la commune de Ste Cécile. Après le bois de La Javelière, une petite boucle permet de découvrir la rivière « le Petit Lay » puis de revenir vers le lieu-dit « La Javelière ».

Une passerelle y a été aménagée, permettant aux marcheurs de passer de l'autre côté sur la commune de St Hilaire le Vouhis. Le sentier quitte la vallée pour monter jusqu'au bourg. La place de l'Eglise vous accueille pour votre 2<sup>ème</sup> poste de ravitaillement.

Un long chemin d'exploitation, bien ombragé, vous conduit jusqu'à « La Sanière ». C'est le point de départ d'une descente vers le Lac de La Vouraie. Ce lac a été créé en 1998 par la construction du barrage du même nom. Il est alimenté par La Vouraie, affluent du Petit Lay. Il retient jusqu'à 5,4 millions de m<sup>3</sup> d'eau sur une superficie de 75 ha. Il a permis une sécurisation de l'alimentation en eau de l'usine des eaux de L'Angle Guignard et le développement de l'irrigation agricole.

Un sentier de près de 16 km permet de faire le tour du lac. Vous n'en ferez que 2 km pour rejoindre le barrage lui-même. Traversez alors l'ouvrage d'art pour profiter d'une 3<sup>ème</sup> pause.

Pour relier Bournezeau à Chantonnay et le lac de La Vouraie au lac de L'Angle Guignard, il nous manquait un véritable sentier pédestre. Le Communauté de Communes du Pays de Chantonnay a su profiter du gros chantier de la 2x2 voies Bournezeau-Chantonnay pour réaliser cet équipement. Il a fallu convaincre les propriétaires et vaincre les difficultés du terrain. L'itinéraire est désormais à notre disposition.

Les temps forts de cette section: le rocher face à « La Roche de L'Angle » , le passage sous le viaduc SNCF, les coteaux de part et d'autre de l'ancienne route Chantonnay-Bournezeau, les berges du Petit Lay, le nouveau viaduc routier (le plus long de Vendée après le Pont de Noirmoutier), la passerelle du Pont du Servant.

Votre circuit utilise ensuite des chemins d'exploitation pour rallier « Les Davières », « Les Boucheries » (poste de ravitaillement) puis « Les Fosses ».

On y retrouve un sentier pour redescendre au Petit Lay puis grimper jusqu'à « Cicoy ». Après avoir traversé « Le Fuiteau », on utilise le vallon du Darmier (ruines d'un ancien moulin à eau) pour atteindre le lac de L'Angle Guignard et sa plage à Touchegray.

Ce sera votre dernier ravitaillement. Faites une bonne pause car il va falloir un peu crapahuter pour s'extraire de la vallée et rejoindre prairies et bois qui occupent le plateau. Votre randonnée s'achèvera sur un sentier pédestre chantonnaisien par « Le Pontereau » et « La Mouhée » non sans une incursion hors « sentiers battus » par la propriété privée du Château de La Mouhée.